Avis public



PROMULGATION RÈGLEMENT RCA16 17274

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 5 décembre 2016, a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 16 janvier 2017 et entre en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT RCA16 17274: Règlement autorisant un emprunt 1 435 000 \$

pour la réalisation de travaux de réaménagement

dans divers parcs de l'arrondissement

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rezde-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 25 janvier 2017.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate